



PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

2020-2026



PRÉAMBULE

Pour développer leurs actions et mettre en œuvre les activités nécessaires, les services municipaux en charge des enfants de 2 mois à 17 ans doivent pouvoir s'appuyer sur les grandes orientations définies par la municipalité.

Le Projet Éducatif de la Ville, tel qu'il est proposé, exprime la volonté municipale en matière de politique éducative. Il précise un ensemble d'objectifs intentionnels à plus ou moins long terme, duquel découleront des plans d'actions opérationnelles élaborées sous la forme de projets pédagogiques adaptés aux problématiques des tranches d'âges concernées, avec la perspective d'atteindre les résultats recherchés.

Le public visé est celui de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que leurs familles.

RÉDACTRICES DU PROJET ÉDUCATIF

Herminia ELINEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, Périscolaire et à la Restauration Scolaire

Céline DESBARRES, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et à l'Accueil de loisirs de Chabot

Adresse : Hôtel de Ville – 32, rue du Pré – 39200 SAINT-CLAUDE

Téléphone : 03 84 41 42 54

Mails : herminia-elineau@mairie-saint-claude.fr

celine-desbarres@mairie-saint-claude.fr

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

Directeur du Pôle Éducation Jeunesse et Sports :

Grégory SACÉPÉ

Adresse : Hôtel de Ville – 32, rue du Pré – 39200 SAINT-CLAUDE

Téléphone : 03 84 41 42 89

Mail : gregory.sacepe@mairie-saint-claude.fr

Responsable de la Maison de la Petite Enfance :

Mélanie DEVILLERS

Adresse : Parc du Truchet – 39200 SAINT-CLAUDE

Téléphone : 03 84 45 81 79

Mail : melanie.devillers@mairie-saint-claude.fr

STRUCTURES CONCERNÉES

AL de l'école de Christin

10, Place Christin
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 31 54 – 07 85 58 93 94
alsh.christin@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école de Franche Comté

11 rue de Franche-Comté
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 66 59 – 06 37 72 47 35
alsh.fc@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école des Avignonnets

39, rue Henri Dunant
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 31 60 – 06 37 72 64 58
alsh.avignonnets@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école du Faubourg

1 bis, Plan du Moulin
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 53 13 – 06 37 72 57 56
alsh.faubourg@mairie-saint-claude.fr

Maison de la Petite Enfance

Parc du Truchet
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 81 79
petite.enfance@mairie-saint-claude.fr

Centre Aventure Ados

Espace Bavoux-Lançon
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 06 07 98 03 65
centre.ados@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école de Mouton

Cité de Mouton
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 31 44 – 06 37 72 23 08
alsh.mouton@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école de Rosset

1 rue des Ecoles
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 74 25 – 06 37 71 29 73
alsh.rosset@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école du Centre

1, rue des Écoles
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 18 32 – 06 37 72 13 38
alsh.centre@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école du Truchet

Square du Truchet
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 74 35 – 06 37 72 44 42
alsh.truchet@mairie-saint-claude.fr

ALSH Chabot

Rue du Commandant Vallin
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 09 74 13 08 08
alsh.chabot@mairie-saint-claude.fr

OBJECTIFS PORTÉES PAR LE PROJET ÉDUCATIF :

La Ville de Saint-Claude affirme sa volonté d'orienter son action dans le sens des valeurs consacrées par la convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, ratifiées par le Parlement français le 2 juillet 1990.

Pour ce mandat, la Municipalité souhaite s'engager sur les objectifs inscrits dans les articles 24 et 29 de la convention internationale des droits de l'enfant, à savoir :

- Permettre à l'enfant le droit de jouir du meilleur état de santé possible, y compris de disposer d'aliments sains et d'eau potable. Cela inclue l'information sur les risques de pollution du milieu naturel ;
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques à travers l'utilisation de ses 5 sens ;
- Inculquer à l'enfant le respect des milieux naturels.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

La Ville de Saint-Claude souhaite contribuer à l'éducation des citoyens de demain par la mobilisation de ses services dans la mise en œuvre d'un projet éducatif. La Municipalité affiche sa volonté en créant les conditions d'appropriation de valeurs fondamentales qui reposent sur « *l'environnement et la citoyenneté* ».

Il est avant tout un projet d'équipe, établi pour servir de table d'orientation à l'ensemble des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Il s'appuie sur des savoirs et des valeurs, il est au service de la qualité de l'accueil des enfants.

Une valeur est une représentation synthétique des convictions et comportements qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.

Tous les moyens humains et matériels doivent être activés et valorisés afin que ce projet vive au-delà des simples murs des différentes structures.

CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

Chaque enfant devra être accompagné afin qu'il prenne conscience du monde auquel il appartient, dans le but de devenir citoyen responsable de demain. Toutefois, son individualité et son stade de développement devra être respecté de manière à ce que chacun atteigne l'objectif à son rythme.

Le projet éducatif préconise l'utilisation des 5 sens afin que chaque enfant puisse s'épanouir en fonction de ses propres capacités.

« *Le toucher* »

Ce sens est l'un des premiers que l'enfant peut développer dès la naissance. Au travers du toucher, il va découvrir ses premières sensations et renforcer ses liens avec la nature qui l'entoure.

« *L'ouïe* »

L'ouïe est le second sens le plus aiguisé dès la naissance. Si tout le monde est en capacité d'entendre le monde qui l'entoure. C'est bien en travaillant son écoute que l'enfant pourra développer ses relations citoyennes.

« *Le goût* »

Travailler ce sens permet à l'enfant de partir à la découverte de toutes les richesses que la nature lui offre et ainsi prendre plaisir à goûter de nouvelles saveurs.

« *L'odorat* »

Indissociable du goût, l'enfant doit prendre conscience que ce sens peut être fragilisé par une dégradation de la qualité de l'air. L'écocitoyenneté pourra être l'élément moteur de la préservation de ses émotions.

« *La vue* »

La découverte visuelle de son environnement permet à l'enfant d'élargir ses perspectives et son ouverture au monde.

CONCLUSION

À travers ces valeurs, les services s'associeront ainsi aux parents pour le bien-être et l'épanouissement des enfants accueillis dans les structures de la Ville de Saint-Claude. Ces valeurs communes seront déclinées dans le Projet Pédagogique de chaque établissement, les professionnels participant en équipe à l'élaboration de ce projet.

Éduquer les enfants à l'écocitoyenneté, c'est leur apprendre à devenir les adultes de demain. Pour cela, les activités qui seront développées permettront de privilégier la sensibilisation à l'environnement et la transmission de valeurs citoyennes.

Notre politique éducative respectera les engagements pris par la collectivité dans les contrats de ville.

Saint-Claude, le 1^{er} septembre 2021

Le Maire,
par délégation
Madame Herminia ELINEAU,
Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires,
Périscolaires et à la
Restauration Scolaire

Le Maire,
par délégation
Madame Céline DESBARRES,
Conseillère déléguée
à la Petite Enfance et à l'ALSH Chabot